

Paris, le 13 mars 2014

Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 2014

Nomination d'Etienne GIROS, Président délégué du CIAN

L'Assemblée Générale Ordinaire du Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN) s'est réunie le 12 mars 2014 sous la présidence d'**Alexandre VILGRAIN**, par ailleurs Président-directeur général du Groupe SOMDIAA.

Le Président, après avoir décrit le contexte général de 2013, a présenté le bilan des activités du CIAN et commenté les principales évolutions.

Il a ensuite annoncé qu'**Anthony BOUTHELIER**, qui rejoint l'Académie des Sciences d'Outre Mer en qualité de Membre libre, quittait son poste de Président délégué après quinze ans d'exercice. Il l'a remercié, au nom du Conseil et de l'ensemble des adhérents, pour la qualité du travail accompli et pour son implication au service du CIAN.

Pour lui succéder, le Président a proposé la candidature d'**Etienne GIROS**, ancien membre du Groupe Bolloré dont il a dirigé le réseau Afrique avant d'exercer des responsabilités au sein du pôle Communication et Etudes marketing et d'opinion.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité la nomination d'**Etienne GIROS** en qualité de Président délégué, laquelle a ensuite été entérinée par l'Assemblée Générale.

Après l'approbation des comptes de l'exercice 2013, l'Assemblée Générale a également approuvé l'attribution de deux nouveaux sièges d'Administrateur au Conseil aux sociétés suivantes :

- L'OREAL, représentée par **Geoff SKINGSLEY**
- MARCK, représentée par **Philippe BELIN**

Le CIAN, association loi 1901, est une organisation patronale privée française rassemblant les entreprises investies en Afrique. A travers leurs 1000 établissements et 80 000 collaborateurs sur place, ses membres réalisent un volume d'affaires de plus de 40 milliards €, soit 75% de l'activité française sur le continent.

Le CIAN est fondé à promouvoir et défendre leurs intérêts en Afrique en favorisant le partage d'expérience au sein de Commissions, en apportant conseil et appui via un réseau influent ainsi qu'en intervenant, pour eux, auprès des décideurs publics et privés, français et étrangers. Il propose ainsi des solutions pragmatiques aux difficultés liées à leurs activités. Le CIAN les incite, dans le cadre de leurs responsabilités sociales, à œuvrer pour un développement durable de l'Afrique (adhésion à la Charte du CIAN sur le développement durable et à sa Déclaration sur la prévention de la corruption).

Contact presse : Alix Camus, Tél. 01 45 62 55 76 / 06 48 07 20 82, Email. alix.camus@cian.asso.fr